



2^{ème} série de réunions publiques relative à la révision du PLU 3.1

Compte rendu de la réunion publique
du **26 février 2013**
à Carbon-Blanc

Sommaire

1.	Introduction.....	3
1.1.	Contexte de la réunion publique	3
1.2.	Introduction de Monsieur le Maire.....	4
1.3.	Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal.....	4
1.4.	Présentation de la carte « ville en projet ».....	4
2.	Contributions des participants.....	6
2.1.	Les éléments du projet qui conviennent.....	6
2.2.	Les éléments du projet qui ne conviennent pas.....	6
2.3.	Les éléments complémentaires à prendre en compte	7
3.	Conclusion de Monsieur le Maire.....	9

1. Introduction

1.1. Contexte de la réunion publique

Une cinquantaine de personnes s'est réunie à Carbon-Blanc le 26 février 2013, pour prendre connaissance de l'avancement de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter du projet décliné au niveau communal.

Après un discours introductif de Monsieur le Maire, Christine Volpilhac, responsable du service planification urbaine au sein de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté l'état d'avancement du projet de PLU 3.1 ainsi que sa déclinaison locale en s'appuyant sur un document de travail, la carte « ville en projet » de Carbon-Blanc.

Charlotte Zuckmeyer de Res publica animait les débats.

Quel est l'objectif de cette deuxième réunion publique ?

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme 3.1 depuis la première série de réunions publiques communales qui avait eu lieu de décembre 2011 à janvier 2012. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout de permettre aux participants de donner leurs avis sur le projet de PLU 3.1 décliné au niveau communal.

Comment débat-on ?

Le débat s'instaure par le biais de tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

Quelles sont les suites ?

Après cette deuxième session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

1.2. Introduction de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire accueille les participants en les remerciant de leur présence et de leur souhait de venir partager sur le devenir de l'urbanisation de la commune. Il rappelle que l'enjeu du PLU 3.1 est d'articuler les politiques d'urbanisme, de déplacement et d'habitat afin d'optimiser au mieux l'organisation de la ville. L'objectif est de capter de nouvelles populations en évitant l'étalement urbain.

Les objectifs de Carbon-Blanc sont de placer les grands enjeux de la commune dans l'intercommunalité et de trouver l'équilibre entre les projets de la Ville de Carbon-Blanc et ceux de la Communauté urbaine de Bordeaux.

1.3. Présentation de l'avancement du projet de PLU 3.1 et du projet communal

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Les documents sont également disponibles sur la page du site www.participation.lacub.fr dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

1.4. Présentation de la carte « ville en projet »

La carte « ville en projet » identifie les grands secteurs d'évolution urbaine de la ville. Elle croise l'ensemble des thématiques de projet du PLU 3.1 (l'urbanisme, les déplacements, l'habitat, ou encore la nature dans toutes ses formes), et traduit l'articulation entre le projet de territoire communal et la vision d'aménagement et d'urbanisme communautaire.

Environnement

- L'aménagement de la plaine du Faisan
- La trame verte,
- L'entrée de la commune dans le projet des coteaux,
- L'aménagement des pistes cyclables de la Maison de la Petite Enfance au Faisan

Habitat-cadre de vie

- préserver les résidences actuelles et les caractéristiques des quartiers ou lotissements déjà existants. Mettre en place avec la Cub dans le cadre du PLU des règles d'urbanisation.
- Conforter le logement collectif et répondre à de nouvelles demandes.

Transports et déplacements

- Mise en place du schéma de déplacements de la Presqu'île d'Ambès,
- Développer la gare multimodale Ste Eulalie-Carbon-Blanc,
- résoudre l'engorgement du secteur La Gardette sur la commune et celui du pont d'Aquitaine,
- optimiser l'utilisation du Pont Chaban Delmas,

- mise en service des navettes fluviales,
- Inciter le développement de l'utilisation du Vcub,
- Mise en place et développement des parkings multimodaux,

Economie et emploi

- L'enjeu de la Zone Industrielle : optimiser le foncier peu ou pas complètement construit,
- Réaménagement du Centre Bourg : pour le rendre attractif
 - Le centre Favols et son accessibilité,
 - L'îlot Thérèse,
- La commune veut rentrer dans le dispositif FISAC pour aider les commerces de proximité.

2. Contributions des participants

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les avis des participants sur le projet présenté ainsi que les éléments complémentaires à prendre en compte. Les termes employés sont des « verbatim » extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Suite à la déclinaison du projet à l'échelle communale, qui vient de vous être présentée, quels éléments du projet vous conviennent ? Pourquoi ?
- Quels éléments ne vous conviennent pas ? Pourquoi ?
- Compte tenu de la singularité du territoire, quels sont les éléments complémentaires qui vous paraissent importants à prendre en compte ? (en termes d'habitat, de déplacement, de cadre de vie, de développement économique...)

2.1. Les éléments du projet qui conviennent

Les participants ont adhéré :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - o A la bonne adéquation entre l'implantation des logements sociaux et les transports en commun : mise à niveau des objectifs de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain),
 - o A la volonté d'aménagement du centre bourg de la commune,
 - o A la volonté de préserver et d'aménager les espaces publics,
- **Les déplacements**
 - o Au développement de l'axe nord-sud pour les piétons et les vélos : facilite l'accès à la Gardette,
 - o A la mise en service de la gare de Sainte Eulalie : pôle multimodal
 - o Au passage de la liane 7 par le pont Chaban Delmas,
- **La nature et le cadre de vie**
 - o A la volonté de protection des espaces verts : les continuités écologiques doivent être maintenues, préservées voire renforcées en les disséminant sur toute la commune,

2.2. Les éléments du projet qui ne conviennent pas

Les participants n'adhèrent pas :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - o A l'emplacement de la polarité structurante sur la carte « ville en projet » : elle semble ne pas être positionnée de manière réaliste en raison d'un manque de perspective d'évolution du secteur concerné. Le centre structuré aujourd'hui, (Favols) paraît ne pas devoir être remis en cause,
 - o A une densification, sur certains secteurs, mal raisonnée qui conduit à des relations de voisinage difficiles et empêche un cadre de vie paisible,
- **Les déplacements**
 - o Aux stationnements des voitures sur les trottoirs : très dangereux pour les piétons,
 - o Au fait que la ville soit tributaire d'un axe nord/sud engorgé,
 - o Aux problématiques de nuisances (bruit, pollutions) en lien avec la rocade,
- **La nature et le cadre de vie**
 - o A l'imprécision de la continuité écologique à préserver qui doit être explicitée,
- **Le développement économique et l'emploi**
 - o Au manque de commerces au niveau du centre ville,

2.3. Les éléments complémentaires à prendre en compte

Les participants souhaitent :

- **L'habitat et l'urbanisme**
 - o Que l'habitat pavillonnaire ne soit pas trop mis à mal,
 - o Qu'une gestion des autorisations de construire soit assurée au regard des capacités du réseau pluvial : si nécessaire envisager la réalisation de zones de stockage (bassins de retenue),
- **Les déplacements**
 - o Qu'une réflexion soit menée concernant l'extension de la voie du tramway,
 - o Un développement plus important des pistes cyclables,
 - o Qu'une sensibilisation des habitants soit faite concernant la problématique du stationnement sur les trottoirs,
 - o Qu'une réflexion soit menée sur la problématique de la circulation sur la commune afin de trouver des solutions avant l'arrivée de nouveaux habitants,
- **Le développement économique et l'emploi**
 - o Que l'offre de services, espaces de vie et de commerces soit étoffée en lien avec l'arrivée de nouveaux habitants,

- **La nature et le cadre de vie**
 - o Que les problèmes hydrauliques liés à l'imperméabilisation des sols ne soient pas perdus de vue lors de l'implantation de nouvelles constructions : ne pas autoriser la minéralisation systématique des sols entourant le bâti.
- **Autres sujets évoqués**
 - o que soit amélioré l'isolation acoustique de la rocade vis-à-vis des habitations à proximité,

3. Conclusion de Monsieur le Maire

Pour conclure, Monsieur le Maire remercie vivement les participants pour leurs riches contributions au cours de cette réunion.

Il souhaite revenir sur certains thèmes abordés lors de la réunion :

Il faudra traiter la densification de manière différenciée en tenant compte de l'environnement.

Il faudra, également, réfléchir à la place que l'on souhaite donner à la voiture.

Il sera nécessaire de trouver un juste milieu et de gérer la période intermédiaire entre le « tout voiture » actuel et la « société idéale » imaginée dans trente ans.